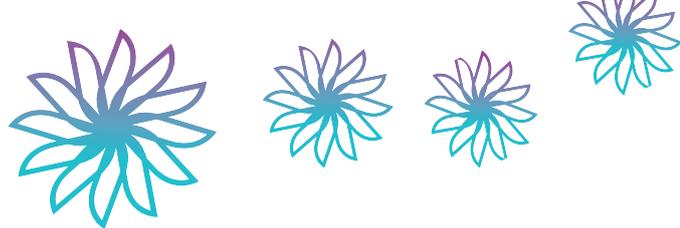




RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017



PRÉSENTATION P.3-4

Rôles et missions du Territoire d'Énergie Orne
Fonctionnement et instances

EN 2017 ... P.5-6

Retour sur les événements de l'année

LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION P.7-12

Renforcement
Sécurisation fils nus
Sécurisation fils nus faible section
Effacement de réseaux
Participation aux travaux des communes urbaines

LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION P.13-14

Compte-rendu annuel du concessionnaire
Rapport Naldéo du contrôle de la concession

L'ECLAIRAGE PUBLIC P.15

Point sur les communes ayant transféré la compétence
Actualités diverses

GAZ P.16

Deux communes en délégation de service public

IRVE P.17-18

Point sur le déploiement des bornes
Approbation de la tarification
La fréquentation des bornes
Actualités

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE P.19-20

Commission consultative énergie Orne
Ateliers SRADDET
Bois énergie
Outil Prosper
CEP
Groupement d'achat électricité

FINANCES P.21-24

Les dépenses
Les recettes

LES MOYENS HUMAINS P.25



Éditorial

Vous avez entre vos mains le rapport d'activités 2017 du Te61.

Le Territoire d'Énergie Orne s'engage clairement au côté des collectivités, et ce support témoigne de ses investissements conséquents et apporte un «éclairage» sur ses activités et son domaine d'intervention.

Toutefois, le Te61 s'attache à rester votre interlocuteur pour l'ensemble de ses compétences (électrification, éclairage public, achat de gaz et d'électricité, bornes de recharge pour les véhicules électriques...). Vous pouvez d'ailleurs constater, tout au long de ce rapport d'activités, les montants très importants consacrés aux investissements sur les réseaux de l'Orne.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous assure que les élus ainsi que le personnel du Te61 veillent au quotidien afin d'assurer un service de qualité et de proximité pour répondre à vos attentes.

Philippe Aurray,
Président du Te61



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES :

En tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le Territoire d'Énergie Orne est propriétaire des 15 500 km de réseaux électriques du département. Il opère pour le compte des communes les divers travaux d'électrification rurale : effacement, renforcement et sécurisation.

La mission première du Te61 est ainsi d'assurer la qualité de l'énergie desservie dans le département.

LE PRINCIPE DE LA CONCESSION

Le Te61 n'assure pas directement la distribution et la fourniture d'électricité. C'est Enedis qui assure l'exploitation des réseaux et la distribution d'énergie. Un contrat de concession signé entre le syndicat et Enedis établit les règles de fonctionnement de cette concession.



AU DELÀ DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, LE Te61 C'EST AUSSI ... :

- L'infrastructure de bornes de recharge pour véhicules électriques
- L'éclairage public
- Le gaz
- Les conseils énergétiques
- Le bois énergie
- Les groupements d'achat énergie
- Le SIG (système d'information géographique)



LE Te61 ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

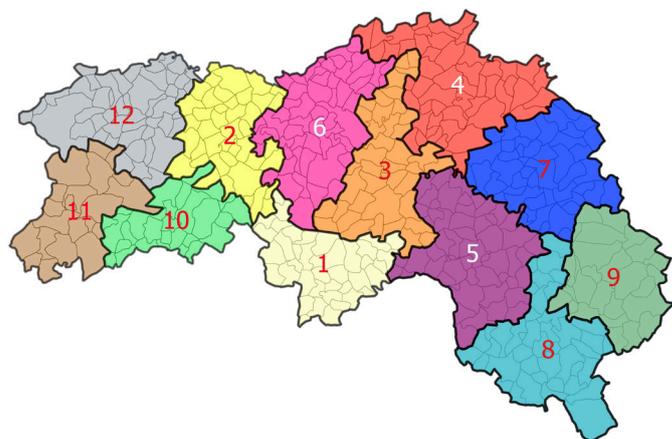
Les institutions locales sont au cœur des questions de la transition énergétique : coordination des besoins énergétiques, solutions de productions d'énergies locales et renouvelables et réseaux d'énergies.

Sur la base de son rôle historique, le Te61 répond aux nouveaux enjeux du service public de l'énergie **en accompagnant les collectivités dans l'aménagement énergétique du territoire ornois.**

L'ensemble des compétences et services du syndicat permet de proposer des solutions clés en main et d'épauler les adhérents au sujet de l'investissement sur les réseaux d'énergies et productions renouvelables.



COMMUNES ET COMMISSIONS LOCALES



Les 394 communes de l'Orne sont adhérentes au Te61.

Le territoire est divisé en 12 secteurs géographiques et chaque commune désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter au sein de la commission locale de son secteur.

Les commissions locales se réunissent une à deux fois par an afin de faire le point sur les travaux en cours et à venir, sur les réclamations et sur les projets des communes et du syndicat. **En 2017, les réunions ont eu lieu au mois de mai et octobre.**

Chaque commission locale désigne cinq délégués et un coordinateur pour siéger au comité syndical.

Les 25 communes urbaines disposent quant à elles d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour 10 000 habitants. C'est la Préfecture qui effectue le classement en régime rural ou urbain après les élections municipales.

LES INSTANCES

Les grandes orientations du Te61 sont définies par le Président avec l'appui du comité de direction qui se réunit tous les mois. Ces orientations sont ensuite soumises au vote du comité syndical.

Le bureau a quant à lui délégation du comité syndical en matière d'attribution des travaux : il définit chaque année la programmation des diverses opérations d'électrification rurale, d'éclairage public, etc, qui seront effectuées sur le territoire.

Le comité syndical s'est réuni cinq fois en 2017 : le 7 février, le 14 mars, le 13 juin, le 27 septembre et le 14 décembre.

-  **COMITÉ DE DIRECTION / 8 MEMBRES**
PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENTS ET REPRÉSENTANT DES COMMUNES URBAINES
-  **BUREAU SYNDICAL / 20 MEMBRES**
MEMBRES DU CODIR ET 12 COORDINATEURS
-  **COMITÉ SYNDICAL / 101 MEMBRES**



Assemblée Générale du 13 juin 2017 à Damigny.



L'ASSEMBLÉE DES MAIRES DE L'ORNE

26 janv.

Le Te61 était présent le 26 janvier au rendez-vous annuel de l'association des maires de l'Orne. L'édition 2017 a eu lieu à la salle du Colys'Haie de Tinchebray-Bocage. Les élus ornais ont ainsi pu (re)découvrir sur le stand du Te61 les compétences et champs d'actions du syndicat. Ce salon a également été la première action de communication aux nouvelles couleurs du « Territoire d'énergie ».

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DISPONIBILITÉ

L'Assemblée générale du Te61 du 7 février a permis de concrétiser le partenariat dans diverses actions entre le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de l'Orne et le Te61 par la signature de deux conventions.

La première convention, relative à la disponibilité de sapeur-pompier volontaire, vise à soutenir l'engagement d'un jeune agent du Te61, Damien Danguy. La seconde permet de mettre à disposition du SDIS une borne pédagogique afin que les sapeurs-pompiers soient en capacité d'intervenir sur ce type de matériel en cas d'incident. Monsieur Christophe de Balorre, Président du Conseil départemental de l'Orne et Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, était présent pour représenter le SDIS et signer la convention avec Monsieur Philippe Auvray.

7 fév.



De gauche à droite premier plan : Monsieur Christophe de Balorre, Monsieur Philippe Auvray. Second plan : Monsieur Damien Danguy, Colonel Didier Richard, Lieutenant de 1^{ère} classe Jean-Paul Lechevallier

10 sept.

PREMIÈRE ÉDITION DE LA «JOURNÉE ÉLECTROMOBILITÉ»

Le Territoire d'Énergie Orne a organisé le premier rassemblement pour véhicules électriques et hybrides au départ de la route solaire de Tourouvre-au-Perche.

Une belle journée qui a réuni 30 véhicules et 15 vélos.

Les participants ont pu découvrir le patrimoine local et faire des activités en lien avec les énergies.





14 nov.

LE Te61 PRÉSENT À LA JOURNÉE D’AFFAIRES DES ENR* EN NORMANDIE

Les cinq syndicats du Territoire d’Energie Normandie (Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime) ont participé à la 1^{ère} édition de la journée d’affaires des EnR en Normandie organisée par Energies Normandies. Les collectivités, entreprises et professionnels des énergies renouvelables sont venus nombreux à cette journée qui leur était dédiée. Au programme, des interventions sur les évolutions réglementaires des EnR et leurs développements industriels en Normandie, ainsi que des ateliers et stands.

Sur le stand du Territoire d’Energie Normandie, les services Energie normands ont ainsi pu échanger sur leurs actions en matière d’énergies renouvelables (photovoltaïque, énergie, bois...) avec les collectivités et les professionnels présents. Le Territoire d’Energie Orne était représenté par Monsieur Cyril Wintenberger, chargé de mission énergies.

**EnR = Energie renouvelable.*

RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION DU SIÈGE SOCIAL

L’année 2017 a été rythmée par les travaux de construction du nouveau siège social du Te61. L’équipe a intégré les locaux durant le mois de septembre.

Nous vous accueillons désormais à l’adresse suivante :

« rue de Gâtel, 61250 Valframbert »



SIGNATURE DE LA CONVENTION «ÉCHANGE DE DONNÉES» AVEC ENEDIS

Lors de l’assemblée générale du 14 décembre, la convention échange de données a été signée avec le concessionnaire Enedis.

Un engagement qui vise à mettre en place des solutions d’échanges de données énergétiques liées à l’exercice des missions du concessionnaire. L’objectif étant d’instaurer une coordination entre le Te61 et Enedis pour les collectivités demandeuses de données énergétiques.



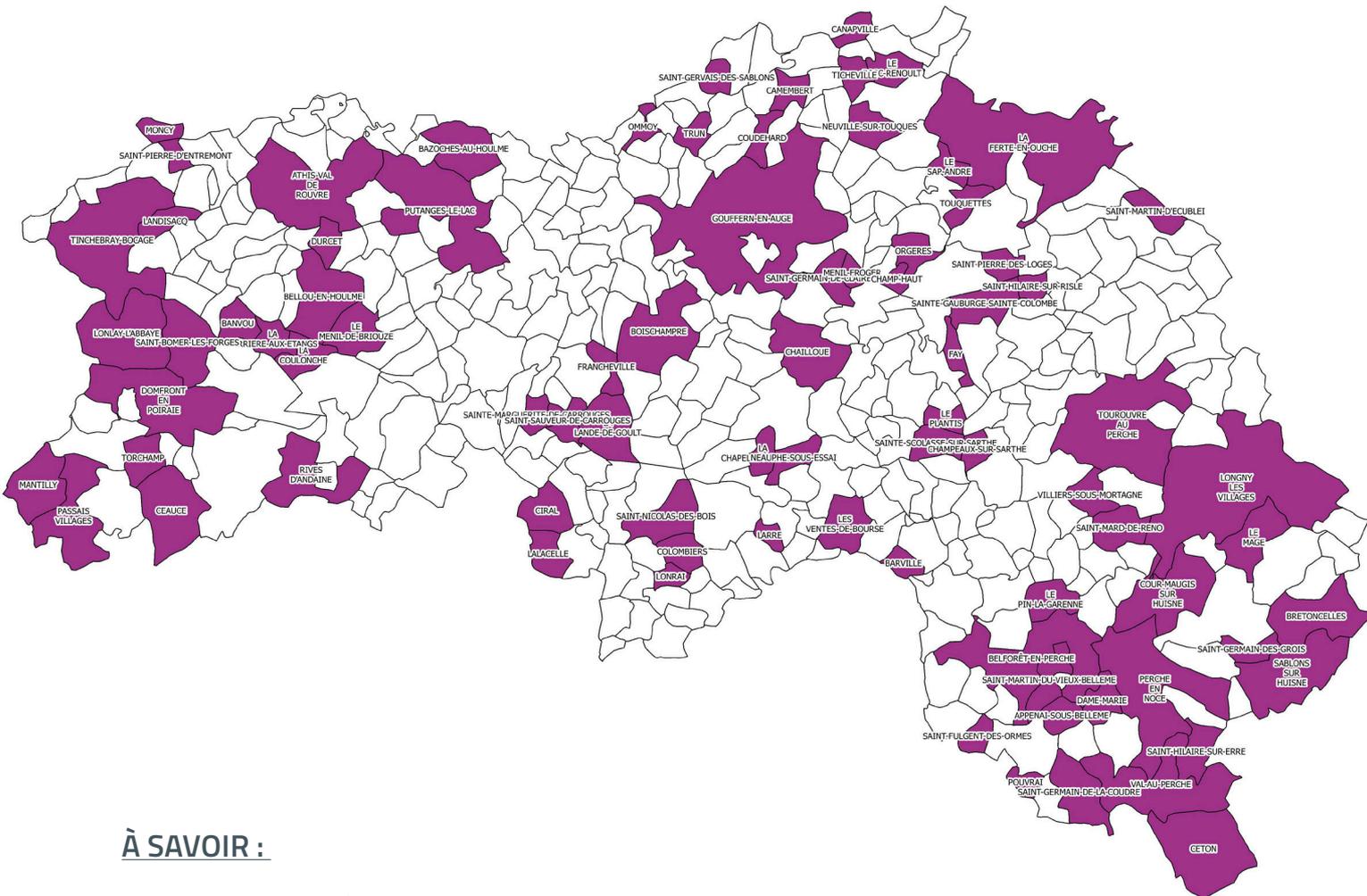
Monsieur Vianney Lecointre, Délégué Territorial Enedis Orne et Monsieur Philippe Auvray, Président du Te61



EN 2017...

204 CHANTIERS ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR LE TE61 SUR LE DÉPARTEMENT.
TOUS PROGRAMMES CONFONDUS (EFFACEMENT, SÉCURISATION, RENFORCEMENT).





À SAVOIR :

Les travaux de renforcement ont pour but l'amélioration de la qualité de l'énergie distribuée. Le Te61 met à disposition des usagers une fiche de réclamation en ligne sur le site te61.fr pour signaler toute chute de tension.

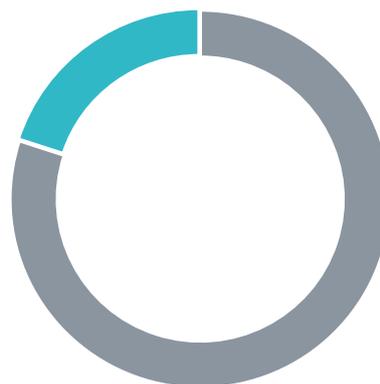
MONTANT DES TRAVAUX

FACE AB/AE : 3 623 000 €

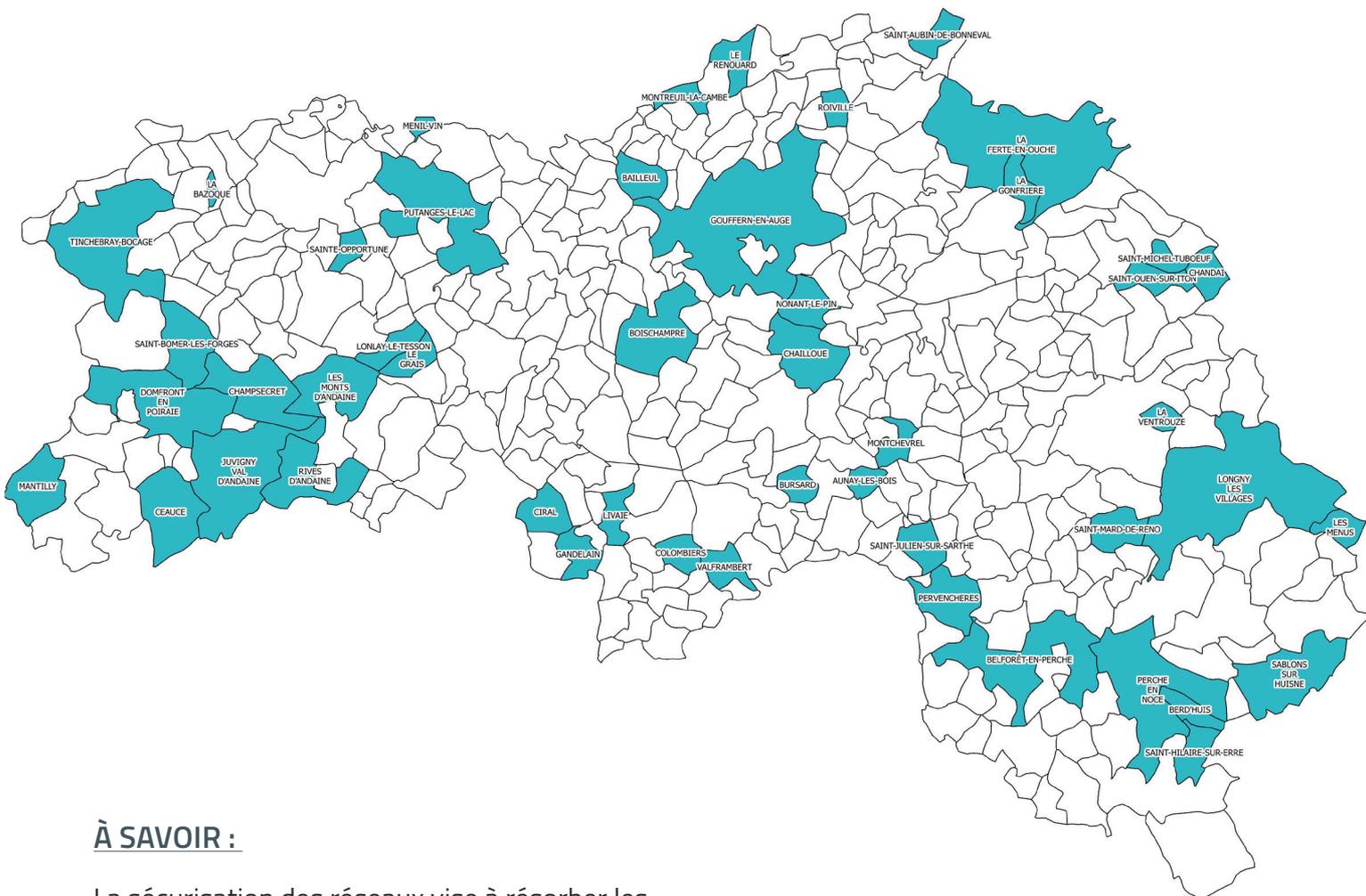
Te61 : 905 750 €



Total TTC : 5 434 500 €



■ FACE AB/AE ■ Te61



À SAVOIR :

La sécurisation des réseaux vise à résorber les fils nus qui sont particulièrement vulnérables aux intempéries.

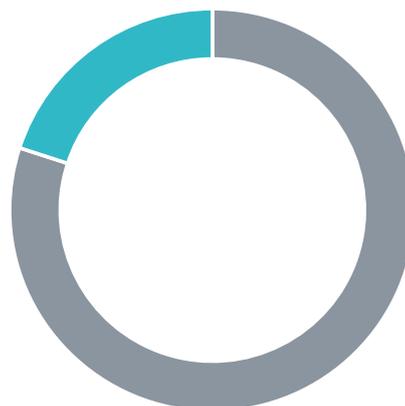
MONTANT DES TRAVAUX

FACE S : 1 258 000 €

Te61 : 314 500 €

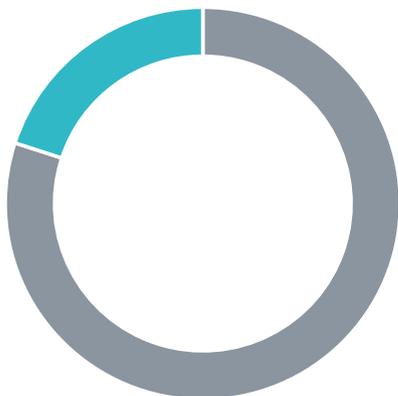


Total TTC : 1 887 000 €



■ FACE S ■ Te61

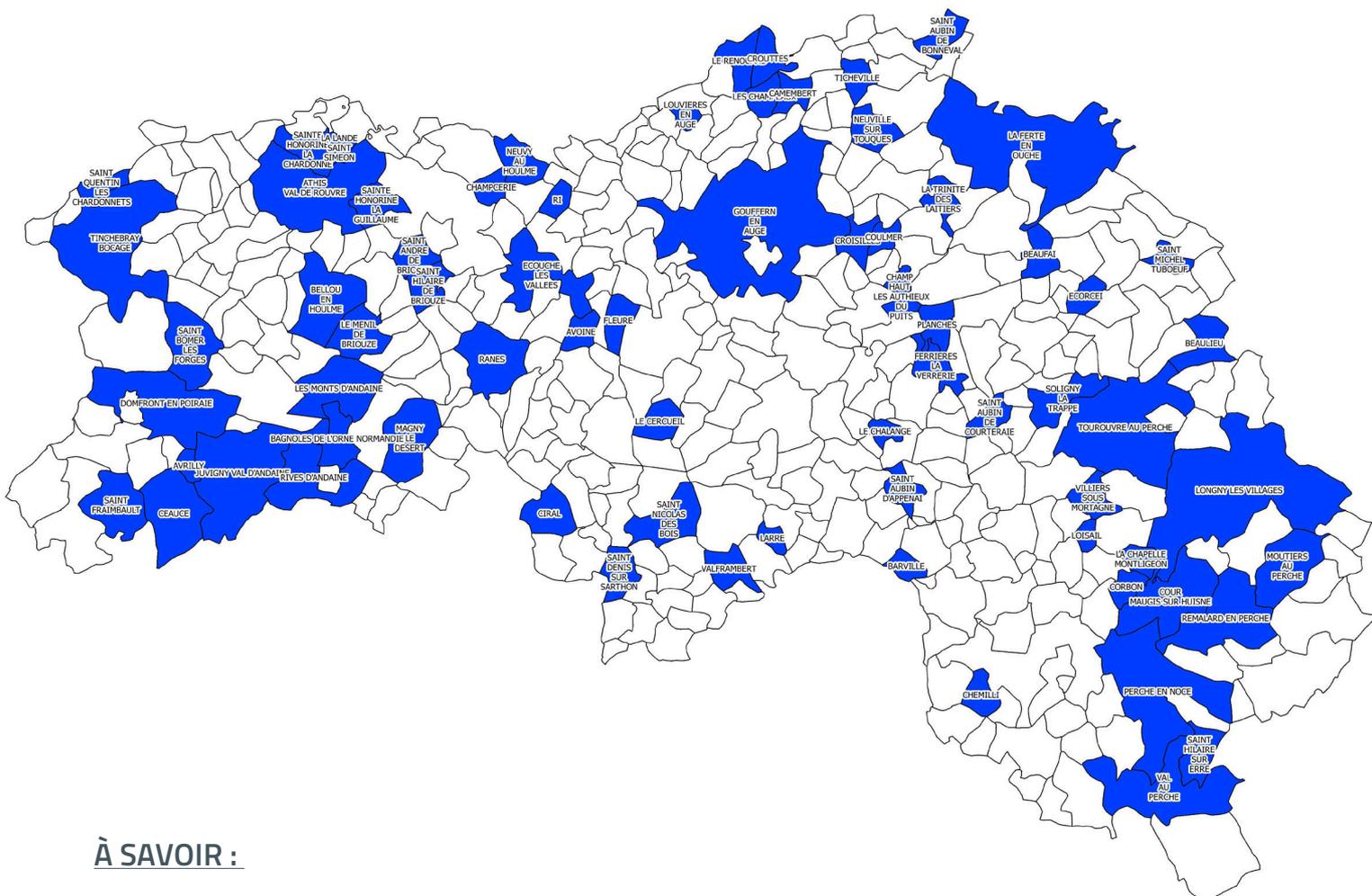
MONTANT DES TRAVAUX



FACE S' : 1 825 000 €

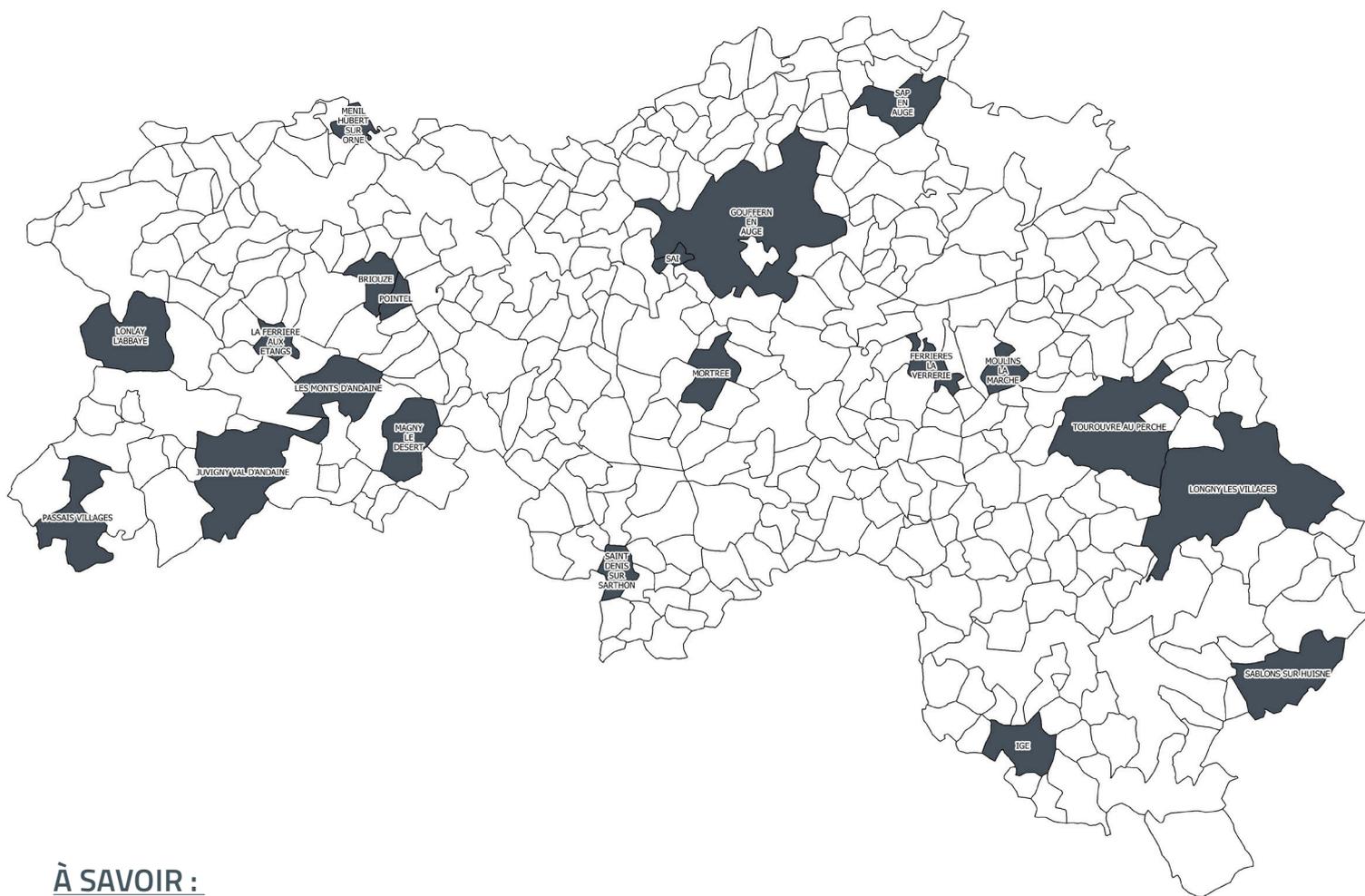
Te61 : 456 250 €

 Total TTC : 2 737 500 €



À SAVOIR :

Il existe plusieurs sections dans les fils nus.
Les faibles sections sont les plus petites et les plus à même de casser.



À SAVOIR :

La mise en souterrain des lignes permet de réduire l'impact visuel des réseaux sur l'environnement.

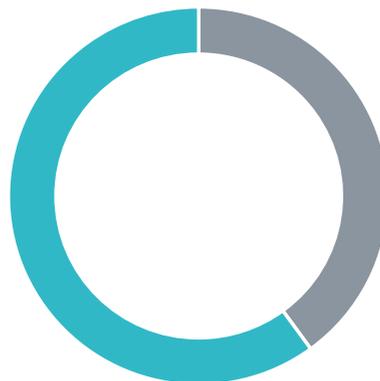
MONTANT DES TRAVAUX

FACE C : 920 000 €

Te61 : 1 381 862 €



Total TTC : 2 762 234 €



■ FACE C ■ Te61



ARTICLE 8.

Selon les conditions prévues à l'article 8 du cahier des charges de la concession, Enedis et le Te61 participent conjointement au financement d'effacement de réseaux électriques pour les communes urbaines.

En 2017, le Te61 a attribué un marché supplémentaire afin d'améliorer la réactivité sur les travaux urbains.

| Collectivité | Localisation | Montant de travaux TTC | Taux de participation du Te61 | Montant de participation du Te61 |
|-------------------------------|---|------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| Alençon | Rue Denis Papin | 167 204,00 € | 25% | 41 801,00 € |
| Argentan | Rues Lucien Blin et Gustave Desgranges | 78 000, 00 € | 25% | 19 500, 00 € |
| Damigny | Rue Principale - Tranche 1 | 242 400, 00 € | 35 % | 84 840, 00 € |
| Damigny | Allée du Stade | 16 800, 00 € | 35 % | 5 880, 00 € |
| Domfront-en-poiraié | Rue des Fossés Plisson | 129 000, 00 € | 35 % | 45 150, 00 € |
| L'Aigle | Avenue du Mont Saint Michel - Tranche 1 | 71 796, 00 € | 35% | 25 129, 00 € |
| Mortagne-au-Perche | Quartier du Chartrage - Tranche 1 | 204 600, 00 € | 35% | 71 610, 00 € |
| Rai | Hameau Corru - Tranche1 | 211 800, 00 € | 70 % | 148 260, 00 € |
| Saint Georges des Groseillers | Rue Véniard | 214 800, 00 € | 35 % | 75 180, 00 € |
| Saint Germain du Corbeis | Cité des Castors | 63 600, 00 € | 35 % | 22 260, 00 € |



Inauguration des travaux d'effacement de réseaux de la «Cité des Castors» à Saint -Germain-du-Corbéis le 9 octobre 2017.

PRÉSENTATION DU CRAC*

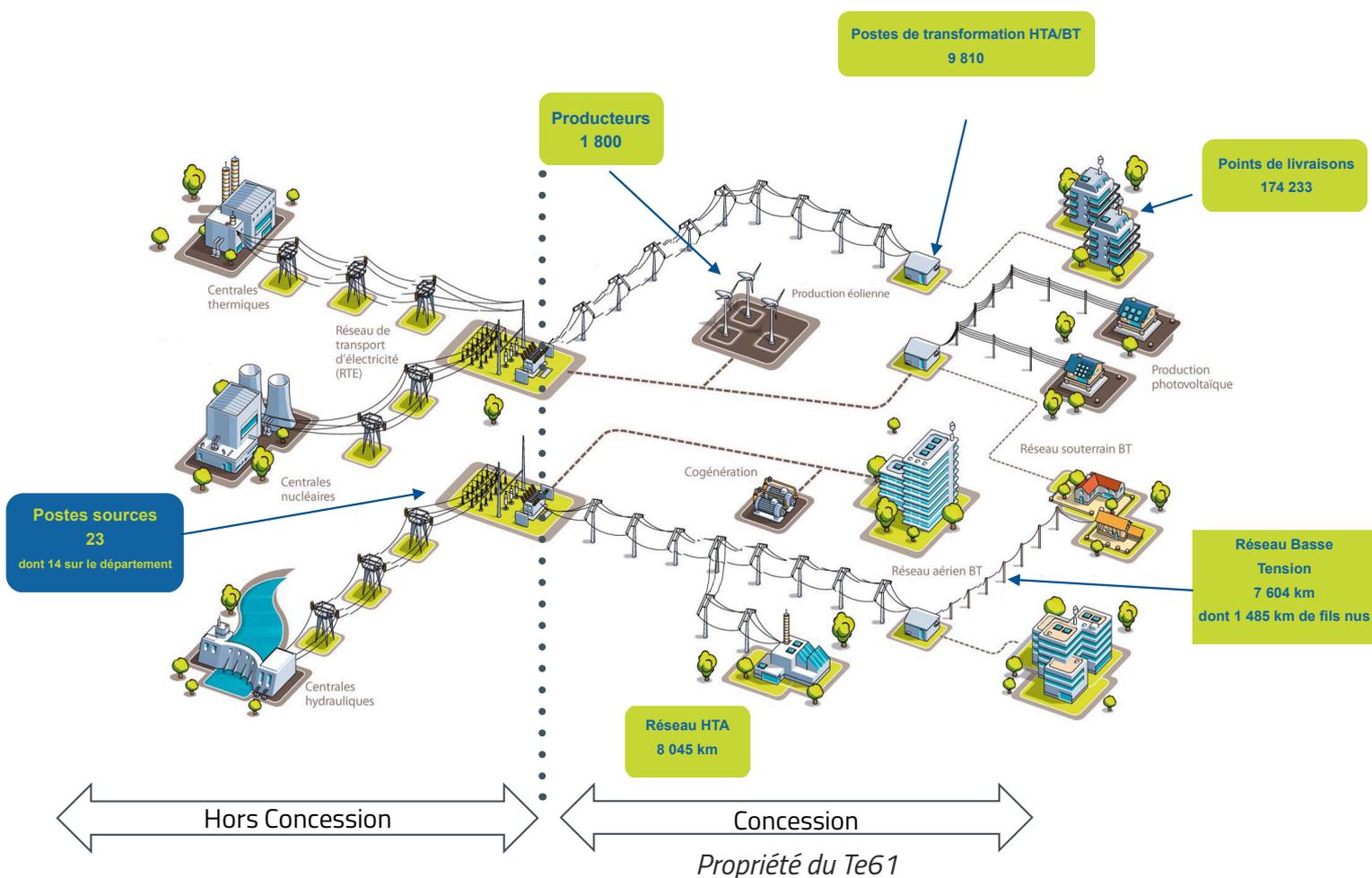
Signé en novembre 1992, le cahier des charges de la concession pour l'Orne prendra fin en novembre 2022, sauf dispositions législatives contraires. La fourniture d'électricité est assurée par des prestataires, les usagers sont libres de choisir le fournisseur d'énergie leur garantissant le meilleur tarif.

Chaque année, le concessionnaire Enedis, a l'obligation de rédiger un compte-rendu de son activité menée sur le territoire.

*Compte-rendu annuel du concessionnaire

Les ouvrages du réseau public d'électricité dans l'Orne - 31 décembre 2016

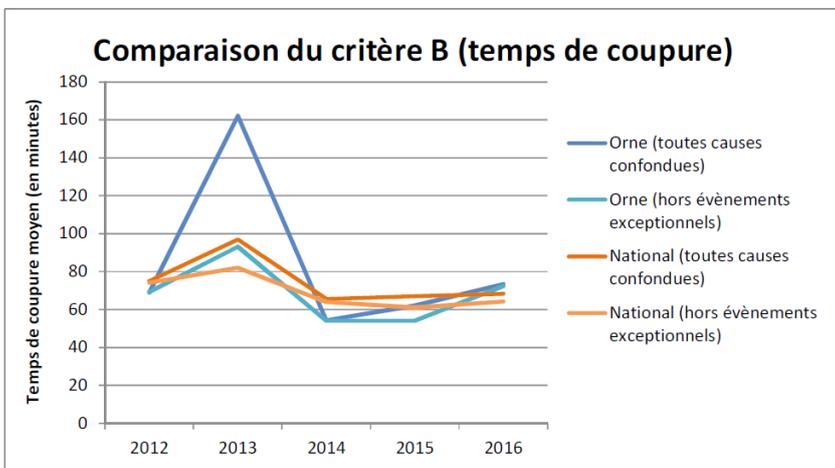
Source graphique : Enedis



Les éléments présentés dans ce présent rapport d'activités concernent le contrôle de la concession effectué sur l'exercice 2016 par le bureau d'étude conseil et ingénierie Naldéo.

Un premier constat établi par Naldéo fait ressortir que « L'information patrimoniale communiquée par le concessionnaire ne permet pas de disposer d'une vision globale et détaillée du patrimoine du service délégué.»

Critère B

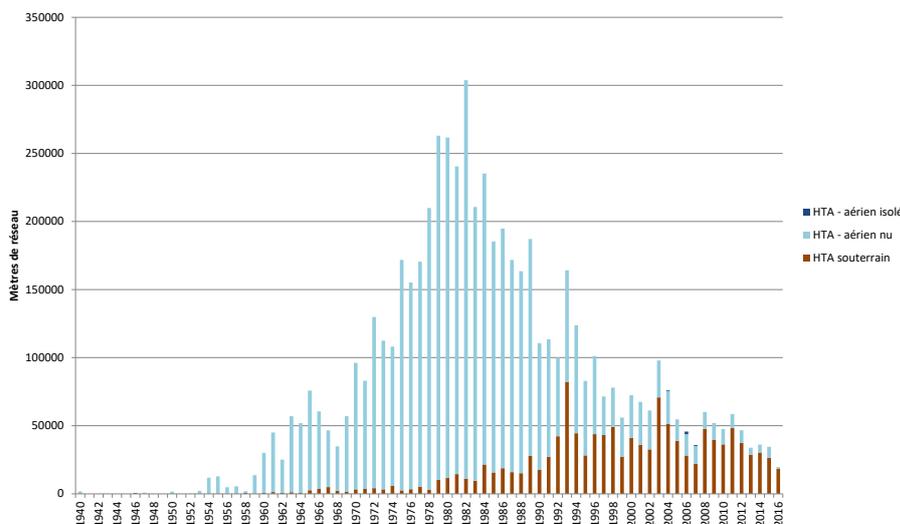


En 2016, le critère B reste convenable à 72 minutes, soit une valeur légèrement supérieure à la moyenne nationale. Hors événements exceptionnels, ce critère B reste très proche de la moyenne nationale.

La particularité du département est qu'il est sensible aux événements climatiques, y compris exceptionnels, comme il les avait fortement subis en 2013.

Rappel : Critère B = durée moyenne annuelle de coupure par utilisateur des réseaux publics de distribution raccordé en BT.

Âge des Réseaux HTA



23% des réseaux HTA ont plus de 40 ans (contre 20% en 2015, 11% en 2011). De plus en plus de réseaux (jusqu'à 200 km/an) vont franchir le seuil des 40 ans.



Depuis 2016, le Te61 exerce la compétence d'autorité organisatrice de distribution et fourniture de gaz sous forme de concession. Ainsi, à la demande de la commune et par transfert de compétence, le rôle du Te61 est d'étudier la faisabilité d'un réseau gaz (naturel ou propane), passer les marchés nécessaires pour sa mise en œuvre et exercer le contrôle de la concession via une délégation de service public.

À ce jour, deux communes ont transféré la compétence au Te61, Igé et Domfront-en-Poiraise. Suite aux analyses des deux appels d'offres lancés, la CCSPL* a retenu l'entreprise FINAGAZ pour Igé et PRIMAGAZ pour Domfront-en-Poiraise. Les contrats de concessions ont été signés respectivement le jeudi 26 octobre et le vendredi 10 novembre 2017. Le Te61 et les concessionnaires vont travailler en étroite collaboration pour déployer les projets de mise en réseaux sur ces communes.

* Commission consultative des services publics locaux



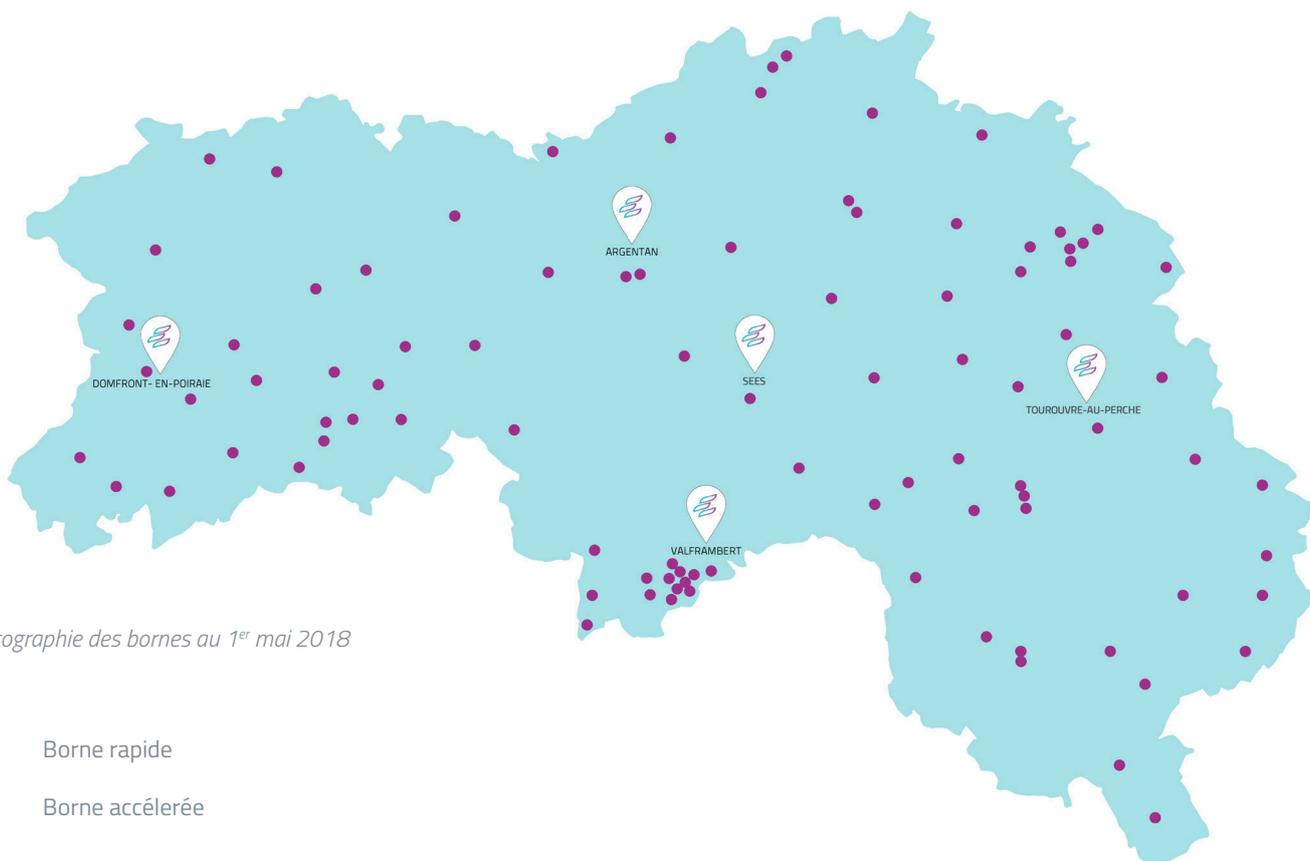
Signature à Igé



Signature à Domfront-en-Poiraise



En 2017, le déploiement des bornes de recharge s'est renforcé sur le territoire ornaï avec l'installation de 32 sites de recharges supplémentaires.



Cartographie des bornes au 1^{er} mai 2018

-  Borne rapide
-  Borne accélérée

Approbation des conditions financières.

En 2017, les recharges étaient gratuites pour les utilisateurs, une volonté du Territoire d'Énergie Orne de promouvoir et d'ainsi faire découvrir le service aux usagers jusqu'à la mise en place définitive du réseau.

Lors de l'assemblée générale du 27 septembre, les conditions financières pour l'année 2018 ont été présentées au comité syndical qui a approuvé les tarifs ainsi que la possibilité de payer par carte bancaire «sans contact».

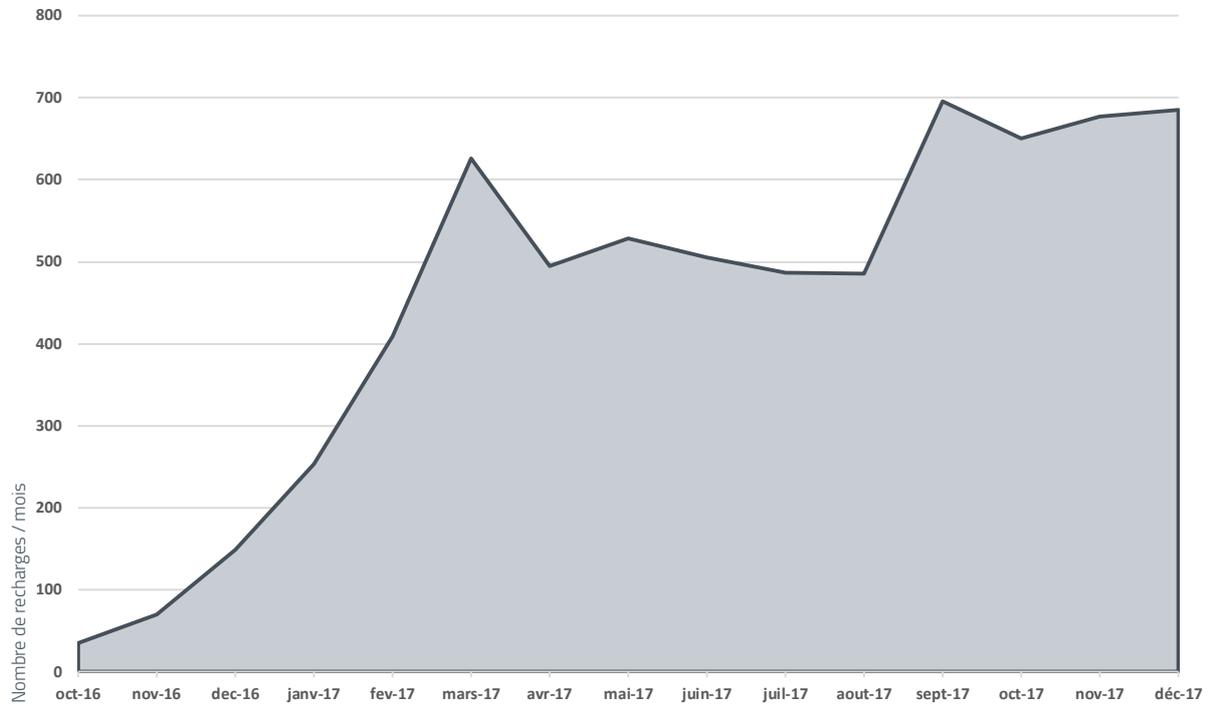
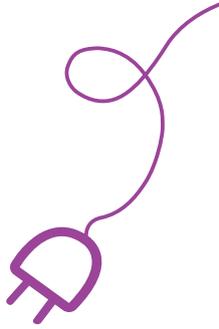
La fin d'année a été marquée par la mise en place de lecteurs de carte bancaire sur les bornes accélérées.



Monsieur Philippe Auvray et Monsieur Bruno Lebrun, Président de GIREVE lors de la signature officielle du partenariat entre les réseaux 61mobility et GIREVE.



ZOOM SUR... LA FRÉQUENTATION DU PARC 61MOBILITY



Quelques inaugurations ...



La Madeleine-Bouvet



Courgeôut



Bellême



Bagnoles de l'Orne Normandie



Champsecret



Bellou-en-Houlme

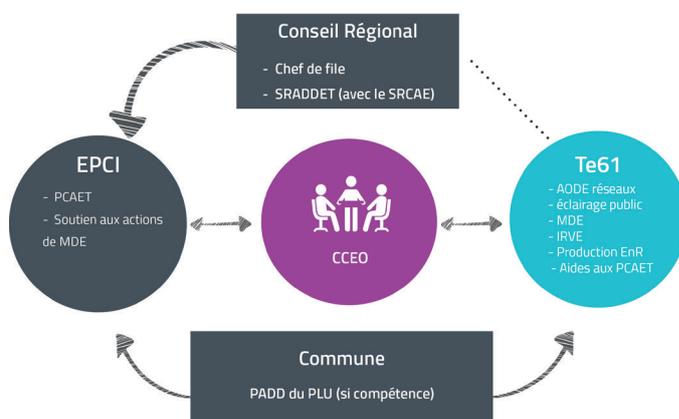


Créée en 2015, la **Commission consultative énergie Orne (CCEO)** a pour mission de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données. Suite à la fusion des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du département, la composition de la CCEO a évolué en 2017 et comporte dorénavant 30 membres : 15 délégués des EPCI et 15 délégués du Te61.

Deux séances plénières se sont tenues en 2017 : les 12 avril et 5 décembre.

Lors de ces réunions, des groupes de travail ont été créés avec pour objectifs de recenser les besoins pour

les collectivités du département, proposer des réunions, visites conférences avec des spécialistes, mettre en place des coordinations entre les collectivités, être force de proposition auprès de la CCEO et des organismes régionaux.



RENCONTRES DE L'ANNÉE

- 11 octobre** : Planification territoriale Energie Climat
- 17 octobre** : Mobilité bas carbone
- 7 novembre** : Réseaux d'énergie et territoire
- 15 novembre** : Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables



Participation aux ateliers SRADDET* Région Normandie

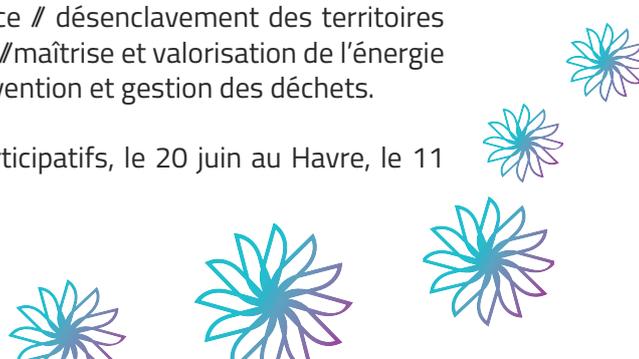
*Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Le SRADDET est un outil d'aménagement du territoire élaboré par la Région Normandie. Celui-ci doit fixer des objectifs et des règles générales pour une simplification et une mise en cohérence des politiques publiques, ainsi que le développement durable du territoire.

Thèmes abordés :

Équilibre et égalité des territoires // gestion économe de l'espace // désenclavement des territoires ruraux // infrastructures de transports et intermodalité // habitat // maîtrise et valorisation de l'énergie // lutte contre le changement climatique // pollution de l'air // prévention et gestion des déchets.

En 2017, le Te61 a participé aux deux ateliers thématiques participatifs, le 20 juin au Havre, le 11 juillet à Alençon ainsi qu'au colloque de restitution du 2 octobre.



Dans le cadre de la compétence bois énergie développée par le Te61, il a été organisé le 2 juin 2017 une visite de quatre chaufferies bois, sur deux communes différentes dans le Bocage : Céaucé et Chanu. Les membres du Te61 présents ont ainsi pu échanger sur la faisabilité de ces chaufferies bois à l'échelle communale, sur le fonctionnement de ces installations et sur les bilans économiques des investissements.

En 2017, les communes de Rânes et Echauffour ont transféré la compétence bois énergie et réseau de chaleur au Te61, ces transferts ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 27 septembre.



Membres du Te61 lors d'une visite chaufferie bois à Céaucé

Le Te61 se dote de «PROSPER», l'outil de planification énergétique au service des collectivités.

A l'instar des quatre autres syndicats d'énergie normands, le Te61 fait l'acquisition de l'outil **Prosper** pour permettre aux EPCI du département, gratuitement, de scénariser leur stratégie territoriale de transition énergétique. Ainsi, grâce aux données de l'ORECAN*, chaque EPCI pourra mettre en perspective toutes les mesures nécessaires à mettre en place, au travers de cartes, de données et de plans d'actions.

*Observatoire Régional Energie Climat Air de Normandie

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

Le Te61 a participé à la journée technique pour les CEP Normands, organisée par l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie le 6 février 2017.

En fin d'année, une coordination a été préparée avec le PETR du Pays du Perche Ornaïs en vue d'une mission de conseil en énergie partagé pour l'ensemble des collectivités de ce territoire.

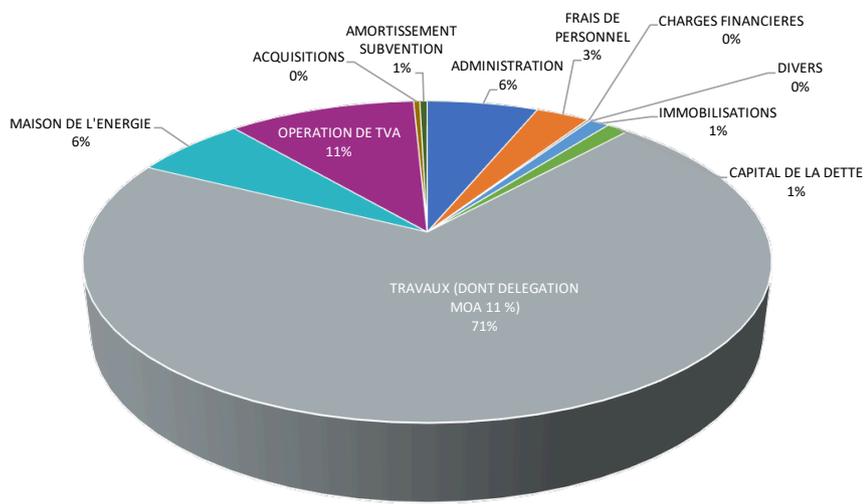
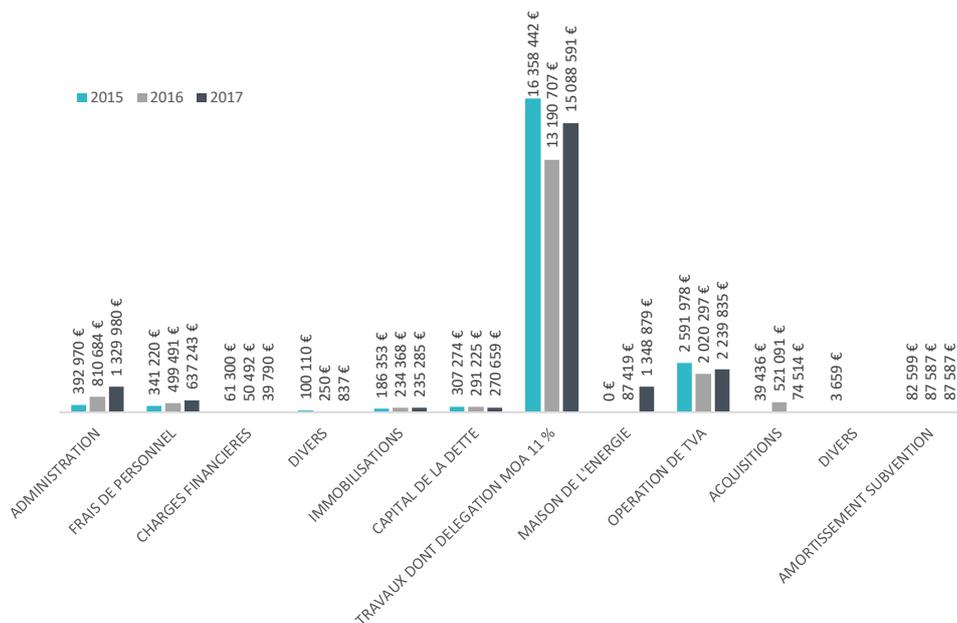
GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

Attribution à EDF du second marché subséquent en septembre 2017 pour le groupement de commande d'électricité du Te61. *Fourniture d'électricité pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.*

- > 70 collectivités et EPCI de l'Orne
- > 151 points de livraison
- > 15 GWh/an



Graphiques des dépenses 2017



Travaux : électrification et délégation de maîtrise d'ouvrage

La coordination des travaux permet aux communes de bénéficier de coûts de réalisation plus intéressants :

- Pour les communes rurales, la délégation porte sur le génie civil des travaux d'éclairage public (EP) et de télécommunication (FT),
- Pour les communes urbaines, la délégation porte sur le génie civil des travaux d'éclairage public et de télécommunication, mais également sur les travaux d'effacement des réseaux électriques.

Nb : les travaux relevant de cette délégation sont refacturés aux communes à l'issue des réalisations, c'est pourquoi il y a un décalage comptable entre les dépenses liées à cette délégation et les recettes.

Charges de personnel

L'augmentation des charges de personnel est compensée par les recettes engendrées grâce à la maîtrise d'oeuvre interne.

Maison de l'énergie (siège social)

Les travaux de la maison de l'énergie ont commencé en 2017. Les économies réalisées par la prise de maîtrise d'oeuvre en interne, ainsi que les recettes de récupération de cuivre, permettent de financer ces travaux sans souscrire d'emprunt.

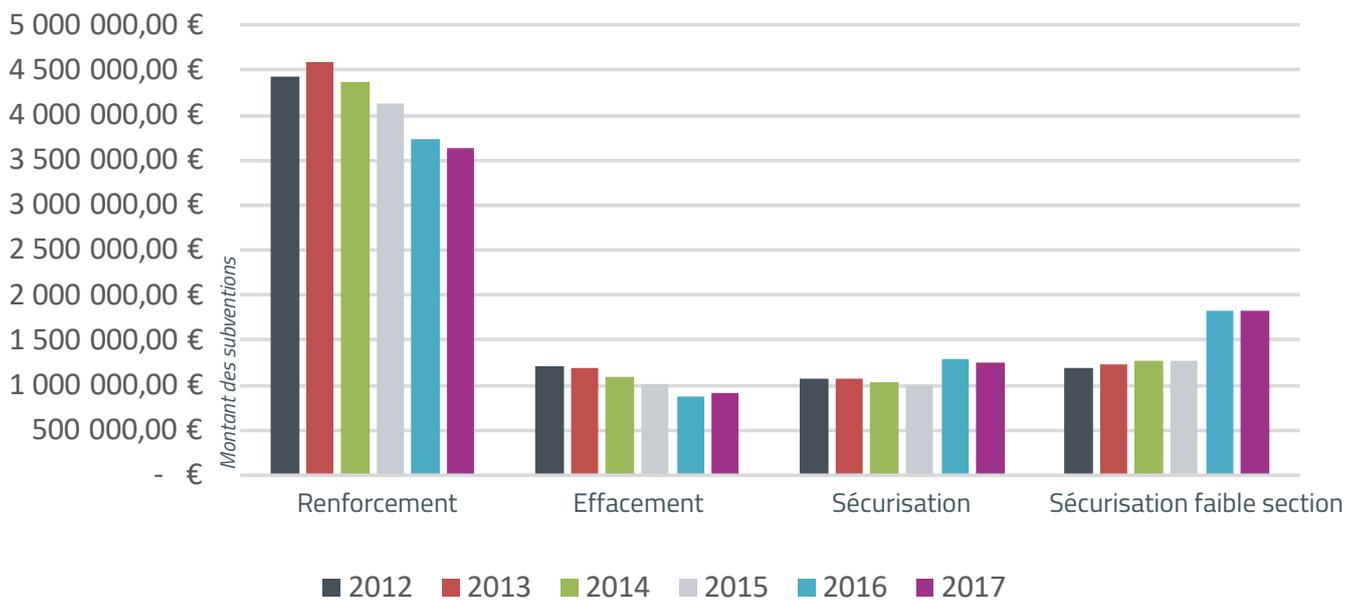
LE FACÉ

Le syndicat perçoit des aides pour la réalisation des travaux d'électrification en milieu rural. Ces aides sont regroupées au sein d'un compte d'affectation spéciale du budget de l'Etat : le CAS FACÉ (financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale).

Les subventions sont utilisées pour financer les dépenses de renforcement, de sécurisation et d'effacement des réseaux. Chaque année le syndicat reçoit un arrêté du ministère en charge du CAS FACÉ notifiant le montant d'aides attribué par type de travaux. Cette subvention correspond à 80% du montant HT de travaux.

Il est à noter que ces aides ne sont pas stables et évoluent d'année en année. On remarque que l'accent est mis depuis 2016 sur les travaux de sécurisation, alors que dans le même temps le montant des aides accordé pour les renforcements et les effacements a très nettement diminué.

Graphique représentant les subventions FACÉ de 2012 à 2017





TCCFE*

En tant qu'AODE, le Te61 perçoit directement la taxe communale sur la consommation finale d'électricité pour les communes de moins de 2 000 habitants. Certaines communes ornaises de plus de 2 000 habitants ont fait le choix de reverser tout ou partie de la TCCFE au syndicat. Cette taxe est payée par les consommateurs d'électricité ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 250 kVA.

Cette taxe reversée au syndicat permet aux communes de bénéficier du financement des travaux d'électrification.

**Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité*

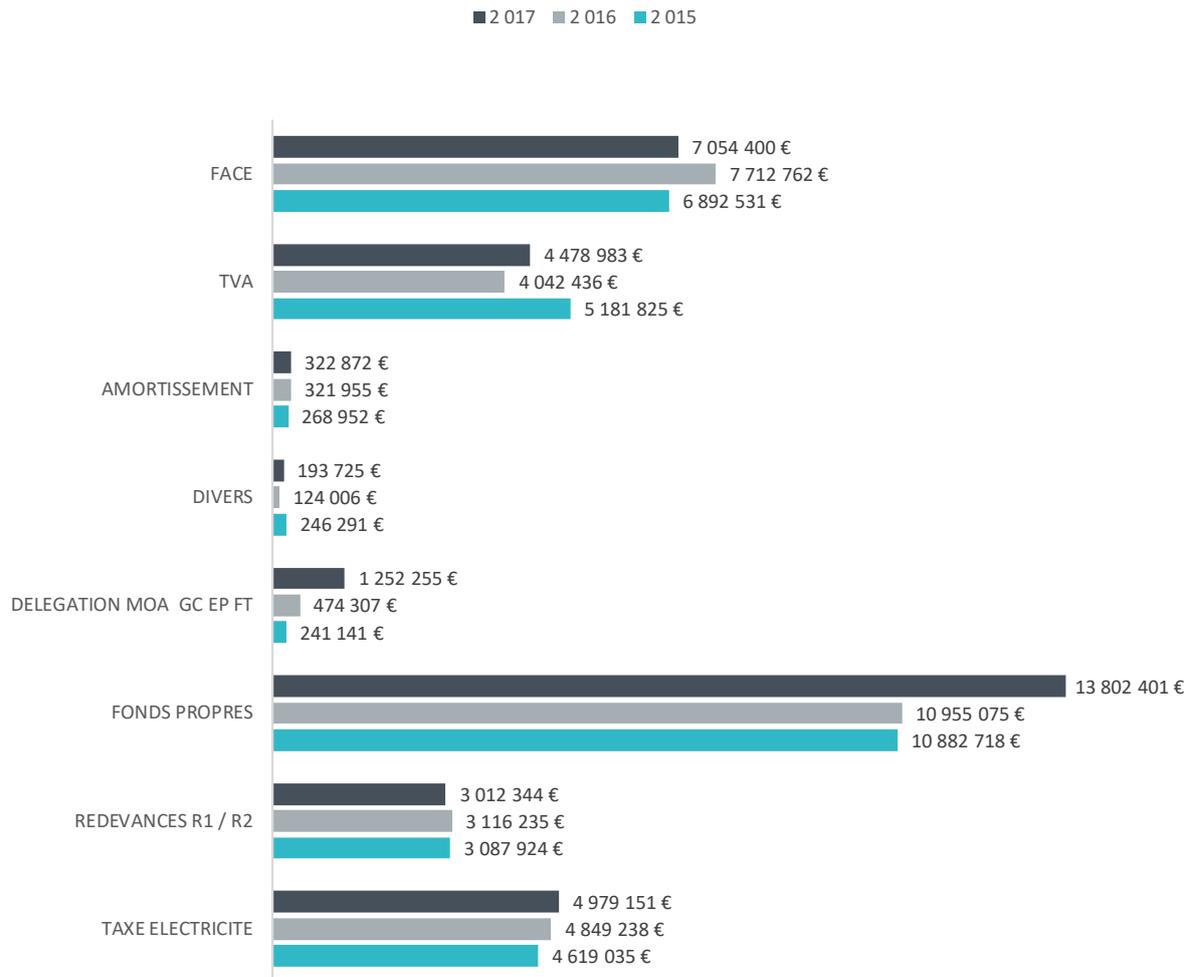
Les redevances de concession

Les ouvrages dont le Te61 est propriétaire sont mis à disposition du concessionnaire. A ce titre, ce dernier verse des redevances au syndicat qui sont de deux natures :

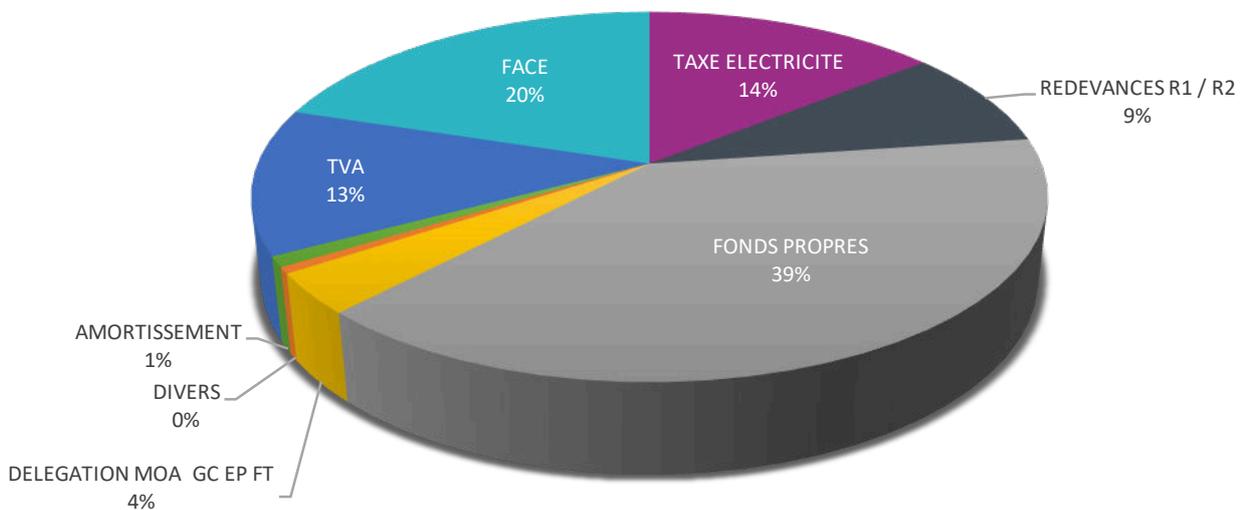
-  **La redevance de fonctionnement**, dite R1, vise à financer des dépenses annuelles de structure supportées par l'autorité concédante pour l'accomplissement de sa mission : contrôle de concession, règlement des litiges entre les usagers et le concessionnaire, coordination des travaux du concessionnaire et de ceux de voirie et des autres réseaux, secrétariat, etc...
-  **La redevance d'investissement**, dite R2, valorise les dépenses effectuées par le syndicat et les collectivités maîtres d'ouvrages, sur les réseaux électriques.



Graphiques des recettes 2017



Graphique 2017 de fonctionnement et d'investissement





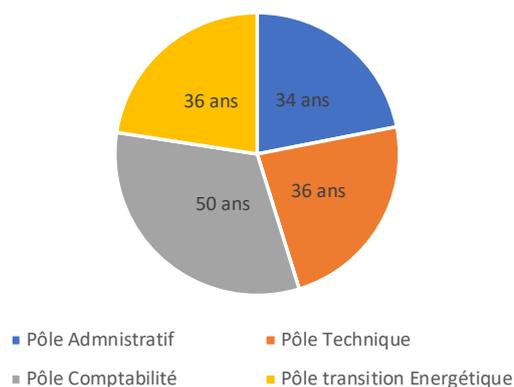
Au 31 décembre 2017, l'équipe du Te61 se composait de **14 agents**.

Un agent a été recruté au mois de juin pour assurer un remplacement de congé maternité.
Départ d'un agent en comptabilité.

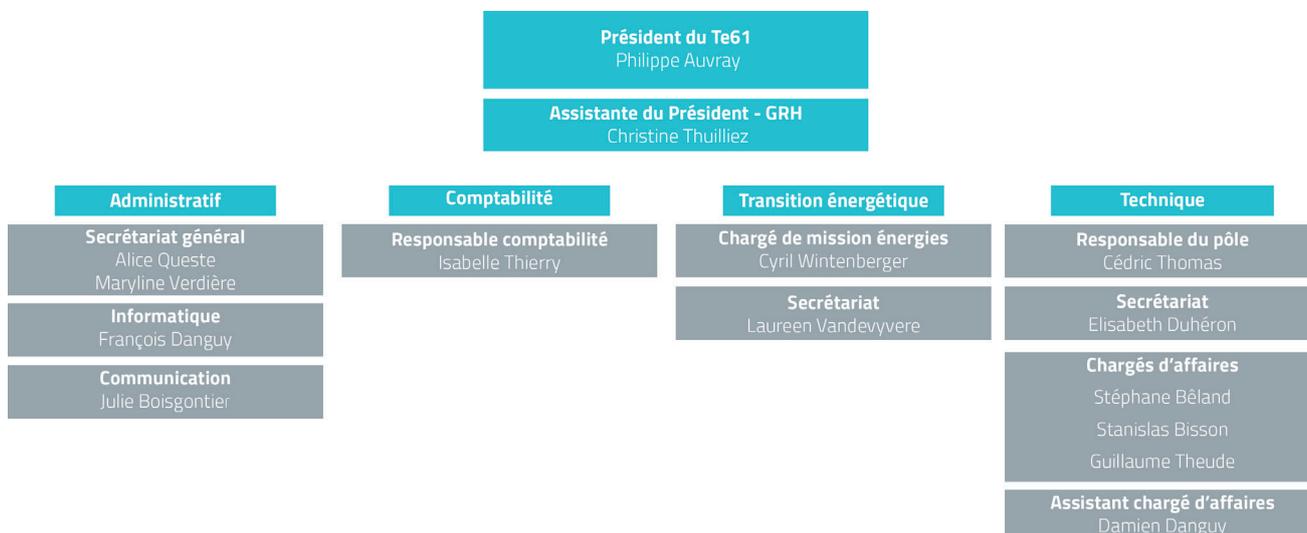
Répartition des effectifs :

-  7 femmes
-  7 hommes

Moyenne d'âge - Agents du Te61



ORGANIGRAMME DES SERVICES
Au 31 décembre 2017



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017
TERRITOIRE D'ÉNERGIE ORNE

Directeur de la publication : Philippe Auvray

Nombre exemplaires : 1100

Imprimé par : Az Com'Impression - Argentan

Crédits photos : © Te61, © TEN, © FNCCR, © Freepik, © Fotolia

Illustration de couverture : © new7ducks / Freepik



TERRITOIRE D'ENERGIE ORNE

Rue de Gâtel

61250 Valframbert

02 33 32 83 13

energie61@te61.fr